



Service Congé éducation payé

Place de la Wallonie, 1 (bâtiment 2)
5100 Jambes

Demande d'agrément pour une formation soumise à la commission d'agrément

E-mail

☐ Une personne morale (société)

Dénomination

Forme juridique

1.1. Adresse du siège social

Rue

Numéro

Boîte

Code postal

Localité

1.2. Contact

☐ M.

Nom

Prénom

☐ Mme

Veuillez fournir au moins un numéro de téléphone.

Téléphone

Téléphone

Téléphone

E-mail

4. Formation

4.1. Description de la formation

Intitulé de la formation

Domaine de formation

- ☐ Santé
☐ Transport
☐ Autre

Précisez

Langue

- ☐ Français
☐ Néerlandais

Nombre d'heures total de la formation

Cours théorique						
Travaux pratiques / stages						
Autres						
Total						

⚠ Tout programme de formation soumis à la Commission d'agrément doit comporter un minimum de 32 heures de cours (50 minutes = 1 heure), à l'exception des formations 'Tuteurs' (8 heures minimum) ainsi que les formations désignées comme étant prioritaires par le Gouvernement Wallon.

Formation donnée

- ☐ En journée
☐ En soirée
☐ Le week-end

Date de début de la formation

Cycle (en mois)

⚠ Attention, la demande doit être introduite avant le début de la formation

Dates et horaire de la formation

Programme succinct (joindre le programme détaillé en annexe)

4.2. Type de formation

Type

- ☐ Formation professionnelle
☐ Formation générale

Fréquence

- ☐ Formation ponctuelle
- ☐ Formation permanente

La formation est organisée pour la première fois ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

La formation est organisée au niveau de l'entreprise ?

- ☐
- Oui

L'accord de Conseil d'Entreprise a été obtenu ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

- ☐
- Non

4.3. Responsable de la formation

La personne responsable de la formation est-elle différente de la personne de contact ?

- ☐
- Oui

- | | | | |
|------------------------------|-----|--------|--|
| ☐ M. | Nom | Prénom | |
| ☐ Mme | | | |

Veuillez fournir au moins un numéro de téléphone.

Téléphone

Téléphone

Téléphone

[illegible]

E-mail

- ☐
- Non

L'opérateur de formation est reconnu par une instance ?

- ☐
- Oui

Quelle(s) instance(s)

- ☐
- Non

4.4. Lieu où la formation est donnée

Avez-vous au moins un lieu de formation différent du siège social ?

☐ Oui

Lieu	
Code postal	Localité
Code postal	Localité
Code postal	Localité

☐ Non

4.5. Participants

Titre requis et/ou public cible

Titre requis et/ou public cible

Droits d'inscription

Autres coûts à charge du participant ?

☐ Oui

Précisez	
Montant	

☐ Non

Nombre maximum de places disponibles

4.6. Financement de la formation

L'organisme reçoit des subsides ou une intervention financière pour la formation ?

☐ Oui

De quel organisme	
Montant des subsides	
Conditions d'octroi	

Quels sont les frais pris en charge ?

☐ Intervention dans le paiement des participants

- ☐ Intervention dans le paiement des formateurs
☐ Infrastructure
☐ Divers

☐ Non

4.7. Remarque

Remarques et divers (par exemple : autre(s) agrément(s) / autre(s) reconnaissance(s))

4.8. Renseignements complémentaires

Indiquez les informations relatives à cette formation pour les 3 années précédentes

Année	Nbre de participants	Nbre de participants pouvant prétendre au congé-éducation payé

Synthèse des avantages que les anciens participants ont retirés de la formation

5. Déclaration sur l'honneur

- ☐ M. Nom Prénom
☐ Mme
☐ Je suis conscient qu'une déclaration fausse ou erronée peut entraîner le rejet de la demande

6. Protection de la vie privée et voies de recours

6.1. Protection de la vie privée

Comme le veut le Règlement général sur la protection des données (RGPD), nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant le formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service du Gouvernement wallon en charge de la démarche qui est identifié dans le formulaire ;
- vous pouvez avoir accès aux données à caractère personnel vous concernant qui sont éventuellement détenues par le Service public de Wallonie en introduisant une demande via le formulaire « Demande de droit d'accès à mes données personnelles » ;
- vous pouvez exercer le droit à la rectification de vos données en vous adressant aux administrations du Service public de Wallonie avec lesquelles vous êtes en contact ;
- les droits à l'effacement des données, à la limitation du traitement et à l'opposition au traitement ne peuvent s'exercer que dans certains cas spécifiques et limités vis-à-vis des autorités publiques. L'administration du Service public de Wallonie avec laquelle vous êtes en contact, vous précisera si l'exercice de tels droits est possible pour le traitement concerné.

6.2. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue ?

1. Introduire un recours interne à l'administration.

Adressez-vous à l'administration concernée pour lui exposer les motifs de votre insatisfaction ou exercez le recours administratif spécifique si celui-ci est prévu dans la procédure.

2. Adresser une réclamation auprès du Médiateur.

Si au terme de vos démarches préalables au sein de l'administration vous demeurez insatisfait de la décision, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur

Tél. gratuit 0800 19 199

<http://www.le-mediateur.be>